

specs : Quand les profs... COURRIEL

[Page d'accueil](#)

[Quand les profs... COURRIEL](#)

[Quand les profs...](#)

[Les comités](#)

- [Précarité](#)

[Documents utiles](#)

[Liens](#)

- [Fondation](#)

[Nous contacter](#)

Rédaction:

Clermont Olivier et Catherine Ladouceur

Secrétariat: Luc Loignon

Le mercredi 17 janvier 2007

Sommaire

- [Bonne rentrée !](#)
- [Une bonne nouvelle ! Équité salariale.](#)
- [Une moins bonne nouvelle ! Calendrier scolaire.](#)
- [Primes et bonis des cadres.](#)
- [Fondation.](#)
- [Communiqué de la Coalition Sherbrooke milieu de vie.](#)

Bonne rentrée !

À quelques heures de la reprise des cours, le bureau exécutif vous réitère ses souhaits pour une année scolaire à la hauteur de vos attentes. Chaque nouvelle année marque une période de changements. Aussi, au bureau exécutif, nous avons été amenés à procéder à un léger remaniement de certaines affectations.

Michèle Boissinot (Techniques de travail social) quitte son poste de trésorière. Elle poursuivra d'autres projets à la session hiver 2007, notamment au Mali. Nous la remercions de son implication et lui souhaitons la meilleure des chances.

Elle sera remplacée dans ses fonctions de trésorière par Diane Lafrance (Français), qui était jusqu'à maintenant conseillère.

Afin de compléter l'équipe syndicale de l'hiver 2007, Dominique Dubuc (Biologie) a accepté d'agir à titre de conseillère.

Une bonne nouvelle !

Les travaux en matière **d'équité salariale** sont terminés avec les groupes à majorité féminine. Les enseignantes et les enseignants du primaire et du secondaire verront donc leur échelle salariale ajustée dans les meilleurs délais.

Pour les enseignantes et enseignants de cégeps, les nouveaux ajustements devraient être effectués rapidement. Le Cégep n'aurait pas, à ce jour, reçu la nouvelle échelle.

Des discussions doivent se poursuivre entre les parties nationales quant aux échelons 18 et 19 ainsi que sur la problématique de la rétroactivité. Jusqu'à quelle année? À quel pourcentage? À suivre.

Une moins bonne nouvelle !

Calendrier scolaire... encore et encore

Le jeudi 11 janvier dernier en avant-midi, les membres de la Commission des études et les coordonnatrices et coordonnateurs étaient convoqués par la Direction des études pour être informés de la proposition de calendrier scolaire 2007-2008.

Le projet actuellement sur la table ne correspond pas aux attentes exprimées par l'ensemble de la communauté lors de la consultation automnale. Des amendements devraient y être apportés:

- Les enseignantes et les enseignants préfèrent largement (69%) le début de la session d'automne à la quatrième semaine d'août plutôt que le 20 août tel que proposé dans le projet actuel.
- La réduction de la période entre les deux sessions était aussi souhaitée par plusieurs. Il nous apparaît qu'un effort supplémentaire pourrait être fait afin que les cours reprennent le 14 janvier (au lieu du 17).
- Quant au coeur de l'affaire, soit un calendrier construit sur 15 ou 16 semaines de cours et d'évaluation, le projet ne retient pas la position largement majoritaire chez les enseignant-e-s. Rappelons que 78% des professeurs souhaitent un calendrier établi sur 15 semaines (15 semaines de cours et évaluation + une semaine d'étude et encadrement incluse dans les 82 jours).
- On doit certes saluer et recevoir positivement l'introduction d'une semaine d'étude et d'encadrement à l'automne. Position privilégiée par 80% des répondants. Cependant, plusieurs soutiennent qu'elle arrive trop tardivement (après 11 semaines de cours) pour permettre un soutien significatif et pertinent aux élèves en difficulté.
- Quant à la comptabilité des jours, notons que la proposition comporte une session d'automne à 85 jours, ce qui outrepassé aux exigences du RREC.

- La direction des études devra préciser clairement (à défaut de revenir à un calendrier de 15 semaines) le statut de la 16^e semaine. S'agit-il d'une semaine tampon? Chaque enseignant devra-t-il décréter par lui-même une semaine sans cours? Lorsqu'il n'y a pas d'absence ou autre événement fortuit, un enseignant pourrait-il terminer son cours dans la semaine se terminant le vendredi 7 décembre? La direction devra se commettre sur cette question.

En conclusion

Nous savons toutes et tous que cette question est devenue lassante. Malheureusement, nous ne croyons pas que le projet actuel favorise la fermeture du dossier. Par ailleurs, nous ne comprenons pas l'empressement soudain de la direction des études à vouloir voir adopter son projet par le Conseil d'administration du 7 février 2007. Rappelons qu'avant les fêtes, la partie patronale planifiait l'adoption du calendrier pour le mois d'avril.

Prenons donc le temps nécessaire pour construire le consensus le plus large possible.

La balle est maintenant dans les mains de la Commission des études. Nous vous invitons individuellement et collectivement en département à faire connaître votre point de vue au représentant de votre famille de programmes.

Les membres de la Commission des études sont:

- Rémy Bergeron, famille des Techniques physiques (génie civil, génie mécanique, génie électrique);
- Luc Léger, famille des Techniques de l'administration (techniques administratives, informatique, techniques de bureau);
- Dominique Dubuc, famille des Sciences de la nature (biologie, mathématiques, chimie, physique);
- Danielle Terzan, famille de la Formation générale (éducation physique, français, philosophie, anglais);
- Pierre Morissette, base individuelle;
- Suzanne Poisson, famille des Techniques biologiques et de la santé (inhalothérapie et anesthésie, laboratoire médical, réadaptation, soins infirmiers, écologie appliquée, santé animale, techniques agricoles);
- Diane Brunelle, famille des Techniques humaines (techniques policières, éducation spécialisée, éducation à l'enfance, travail social);
- Sylvie Faure, famille des Arts et Lettres (arts plastiques, graphisme, musique, arts et lettres, langues

- modernes);
- o Julie Boisvert, famille des Sciences humaines (histoire et géographie, psychologie, sciences sociales, économique);
 - o Thérèse Létourneau, base individuelle.

Selon l'échéancier de la direction des études, la Commission devrait établir sa recommandation le 26 janvier prochain. Voilà qui est bien rapide et précipité en ce début de session. Les membres de la Commission des études sont des représentants de programmes et de départements; ils doivent voir, discuter, échanger avec leurs mandataires. Le processus a été bien mené jusqu'ici, parachevons-le avec toute la diligence nécessaire mais dans le respect des individus. C'est là, nous semble-t-il, le prix d'un consensus qui sera signifiant et porteur et qui enfin, peut-être, nous permettra de dire... c'est réglé pour longtemps!

« Primes et bonis des cadres »

Le 4 octobre 2005, l'inter-syndical du Cégep de Sherbrooke demandait à la direction de lui fournir des informations relatives à la rémunération et aux primes au rendement versées à certains cadres.

Le Cégep a répondu partiellement à la demande. Après dénonciation médiatique en mars 2006, le Cégep refusait toujours de divulguer les noms du personnel cadre ayant obtenu des primes estimées à 44 000 \$ par année en 2004.

Les parties seront entendues par la Commission d'accès à l'information le 16 février 2007. À suivre.

[\[Pour consulter la chronologie des événements\]](#)



**Vous y avez pensé ?
Voilà venu le temps de passer
à l'action**

Le jeudi 1^{er}, le lundi 5 et le mercredi 7 février 2007, de 10h à 14h, le responsable régional de Fondation, Michel Trudeau, sera présent à nos bureaux pour vous aider à compléter votre adhésion. Il suffit de prendre rendez-vous en communiquant au syndicat (poste 330).

REER

- **À l'intention du nouveau personnel**, rappelons qu'il est intéressant, même en tout début de carrière, de penser à votre retraite. Fondation permet notamment de constituer « un capital » pour l'acquisition d'une première propriété. Pensez-y, c'est doublement, triplement intéressant!
- **Un service de votre Syndicat:** Pour vous simplifier la vie, votre syndicat vous offre la possibilité d'adhérer à Fondation directement à ses bureaux. De plus, votre contribution peut être prélevée à chaque paie.
- **En tout temps**, vous pouvez adhérer et contribuer à Fondation en rencontrant l'un des responsables locaux, Luc Loignon et Claude Tétreault, au bureau du Syndicat (2-54-180).



Pour plus d'information:
[cliquer ici.](#)

Pour plus d'information, communiquez au poste 330.

COMMUNIQUÉ

Coalition Sherbrooke milieu de vie

À toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Sherbrooke:

Ensemble, du 22 au 26 janvier prochain, allons signer le registre à l'hôtel de ville!

Depuis le printemps dernier, la Ville de Sherbrooke tente de faire adopter un nouveau plan d'urbanisme et un nouveau règlement de zonage.

Le plan d'urbanisme et le règlement de zonage, en leur état actuel, promettent d'accentuer plusieurs problèmes environnementaux et socioéconomiques connus depuis longtemps:

- modelage de la ville pour l'auto (intensification de la pollution atmosphérique);
- étalement urbain (notamment par la multiplication de boulevards périphériques);
- développement de centres commerciaux excentrés (comme le *power center* du plateau St-Joseph);
- négligence des commerces de quartier, de l'achat local et des gens d'affaires de chez nous.

Il est grand temps de prendre un réel virage vers le développement durable, qui ne doit pas seulement être évoqué pour donner un vernis environnemental à des projets néfastes pour la santé des populations, la vitalité économique de nos quartiers et le tissu social de la ville.

Tous à l'hôtel de ville!

Le seul moyen dont disposent les citoyens pour stopper ce plan néfaste consiste en la signature du registre, qui sera accessible du 22 au 26 janvier prochain inclusivement, à l'hôtel de ville (191 rue du Palais), entre 9h et 19h.

Notons que la ville ne s'est même pas donné la peine de rendre le registre accessible dans tous les arrondissements, alors que la chose aurait été très facile. Voilà un autre symptôme du déficit démocratique qui entoure tout ce processus.

Précision importante: il faut signer le registre relatif AU ZONAGE (règlement no. 327). Il n'y pas de registre pour le plan d'urbanisme comme tel; le seul moyen de faire pression démocratiquement sur ce dernier est de signer en matière de zonage. Si le règlement de zonage est bloqué, le règlement d'urbanisme le sera automatiquement lui aussi. L'autre registre ouvert concerne le lotissement (règlement no. 311), qui ne pose pas de problématique particulière.

Pour pouvoir signer, il faut...

Pour signer, il faudra présenter sa carte d'assurance maladie, ou son permis de conduire, ou son passeport. Les étudiantes et étudiants qui demeurent à Sherbrooke du fait de leurs études peuvent signer le registre. Toutefois, ils doivent en plus apporter une preuve de leur résidence à Sherbrooke au 16 octobre 2006 (important): copie de bail, facture d'électricité, de téléphone, etc.

Évidemment, mobilisez collègues de travail, parents, amis, voisins, etc., pour faire de notre démarche une véritable démonstration de force du secteur communautaire, socioéconomique et citoyen du grand Sherbrooke!.

Toutes les personnes prévoyant avoir des besoins particuliers en transport n'ont qu'à nous contacter au 819 821-4644.

La Coalition Sherbrooke milieu de vie!

Repensons la ville!

Pour plus d'informations sur la Coalition Sherbrooke milieu de vie et le plan d'urbanisme, visitez notre site Internet :
www.pages.usherbrooke.ca/csmv

[Interne](#)

Le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN
specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca